

Décision 05-D-56 du 21 octobre 2005

relative à des pratiques mises en œuvre par
le barreau d'Évry

Posted on: 31 octobre 2005 | Secteur(s) :

PROFESSIONS RÉGLEMENTÉES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Confédération du Logement et du
Cadre de Vie (CLCV)

Dispositif(s)

Non-lieu

**Entreprise(s)
concernée(s)**

Barreau d'Évry

Lire

le texte intégral de la décision

56.31 Ko